

Brussels, July 1966

P - 35

INFORMATION MEMO

MANPOWER PROBLEMS IN THE COMMUNITY IN 1966

The EEC Commission has adopted its seventh Annual Report on manpower problems in the Community. In compiling this report the Commission has continued to apply the method of previous years by enlisting the help of economic experts and experts from the Ministries of Labour of the Member States. In addition, it has consulted the Working Party of the Advisory Committee instituted by Regulation No. 38/64, which includes Government representatives and representatives of workers' and employers' organizations.

The report takes account of the opinions of all these, and consists of three parts.

The first part deals with the development of the labour market in the six Member States, describes general trends, and analyses the situation by branch of activity, country and region. In the Community as a whole, expansion continued in 1965, but at a slower rate than in the previous year. The total of unfilled vacancies tended to increase: the total number of applications for employment and of unemployed also increased, though more appreciably at the beginning of 1965 than at the end. As had been foreseen, Germany and, to a lesser extent, the Netherlands were the countries in which great shortages of labour persisted. In Germany the number of unemployed fell to an extremely low level, and in the Netherlands, despite a slight increase in that number, the gap between requirements and resources of manpower remained great. In Luxembourg, full employment was maintained.

It was in Italy that the increase in available manpower was most marked, owing to the slowdown of economic expansion there. In France, applications for employment and unemployment figures both increased. In Belgium, too, the falling-off in expansion brought with it a slight tendency to easing of the situation.

In the second part of the report, prospects of economic development and of employment for 1966 are indicated for each Member State. This part contains forecasts of manpower requirements and resources. Account is taken, in particular, of expansion of production, increased output per worker, and expected changes in the volume and pattern of paid employment. In 1966 economic expansion in the Community might speed up slightly, but without causing substantial changes in the labour situation. Strains will persist, especially in Germany, Luxembourg and the Netherlands. However, in the Netherlands a slight improvement

in the imbalances is not impossible. In France and Italy, increased production could be accompanied by an improvement in productivity rather than by an increase in numbers employed, especially at the beginning of 1966. Nevertheless, unemployment figures will probably fall in these two countries. In Belgium, though, they might rise slightly.

The third part of the report highlights the manpower problems still confronting the Member States. In most of them considerable imbalances exist between manpower requirements and resources, as regards both numbers and types of workers. This fact emphasizes the importance of manpower to maintenance of balanced economic expansion, and the importance of the measures taken or envisaged in order to ensure suitable training and optimum use of all available workers. Analysis of these measures reveals not only their diversity but also the concern shown by each of the Member Governments to give them their right place in a coherent economic and social policy. Finally, the report contains information and suggestions regarding collaboration at Community level, especially in the comparison and harmonization of statistics, vocational guidance, vocational training, and the medium-term economic development programme.

x

x

x

#### The most significant statistics

In the reference months (end of April and end of October 1965), the total number of unfilled vacancies in the Community rose to nearly 830 000 units, breaking the record reached at the same time in the previous year (about 800 000 units).

The total numbers of unsatisfied applications for employment and of unemployed also showed a tendency to increase, especially in the first quarter of 1965. On a year-to-year basis the number of unemployed in the Community grew by nearly 148 000 at the end of April (11.7%), and by 24 000 (only 1.9%) at the end of October 1965. These figures show the trend towards equilibrium that took place during the second quarter of 1965.

In Germany, demand continued buoyant right into the autumn, so that the very acute strains on the labour market were further aggravated. At the end of September 1965 the number of unemployed, 85 000, was 15 000 less than a year earlier: the unemployment rate was no more than 0.4% of the active wage-earning population. At the same time the number of vacancies rose to 700 000 - a record for this period of the year.

As a result of the expected slackening of expansion, overall manpower problems might lessen slightly in 1966. However, there are signs that the strains on the labour market might persist in general, and even grow worse than in 1965 in certain branches. The slower increase in the number of wage-earners is one element justifying such a hypothesis.

In the Netherlands, the number of unemployed (annual

average 30 200 in 1964 and 34 800 in 1965) could increase further in 1966. The unemployment rate (number of unemployed in relation to active population) might be around 1% in 1966, as against 0.9% in 1965 and 0.8% in 1964. All in all, the expected increase in number of workers in 1966 might be of the order of 65 000 as compared with about 68 000 in 1965.

In Luxembourg, the prospects for industrial expansion, in particular in the coal and steel industries, indicate no appreciable change on the labour market. Full employment has been virtually assured for several years past. Foreign workers now form 30% of the wage-earning population.

In Belgium, the number of registered fully unemployed, which grew from 1964 to 1965 but only to a limited extent (about 6 000 units), might continue to increase slightly in 1966. The number of wage-earners, which grew by about 30 000 persons in 1965, might increase by another 28 000 or so in 1966. The most important causes of this rise will be the transfer of self-employed workers to the salary- and wage-earning category, and perhaps an increase in the number of women employed.

In France, as is normal in a period of economic revival, expansion will doubtless result in increased productivity at first. The growth of activity, however, might be more moderate: to begin with, by an increase in the number of hours worked and only later in the year by a further perceptible increase in the number of people employed. The total of wage-earners might rise in 1966 by 0.5%, i.e. by 70 000 persons, with notable differences in trend between the various sectors. Nearly 100 000 people should be leaving agriculture. In all, the increase in paid workers in the non-agricultural sectors might be 180 000, i.e. 1.4%.

In Italy, the total number of employed should be virtually the same in 1966 as in 1965. Owing to the revival of activity the number of unemployed might decline somewhat; but this is not certain.

According to a recent estimate, Italian manpower likely to be available for work in the other Member States in 1966 amounts to 200 000 units, made up as follows:

		Of which: tradesmen and craftsmen
Agriculture	11 000	2 000
Metal production and metal working	20 000	10 000
Construction	60 000	25 000
Other occupations in industry and transport	23 000	14 000
Trade	4 000	2 000
Services	2 000	1 300
Unskilled labourers	80 000	
	<u>200 000</u> =====	<u>54 300</u> =====

Bruxelles, juillet 1966  
P - 35

NOTE D'INFORMATION

LES PROBLEMES DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS LA  
COMMUNAUTE EN 1966

La Commission de la CEE vient d'adopter son rapport annuel - le 7ème de la série - sur les problèmes de la main-d'oeuvre dans la Communauté. Reprenant la méthode utilisée les années précédentes la Commission s'est assurée le concours d'experts en conjoncture et d'experts des ministères du Travail des Etats membres; on outre, elle a consulté les membres du Groupe de travail du Comité consultatif institué par le Règlement n°38/64 qui comprend des représentants gouvernementaux et des représentants des organisations professionnelles de travailleurs et d'employeurs.

Le rapport tient compte des contributions des experts et des membres du Groupe de travail. Il comprend trois parties.

La première traite de l'évolution du marché de l'emploi dans les six Etats, dégage les tendances générales et analyse la situation par branche d'activité, par pays et par région. Dans l'ensemble de la Communauté, l'expansion s'est poursuivie en 1965, mais à un taux moins élevé que l'année précédente. Au total, le volume des offres d'emploi non satisfaites a marqué une tendance croissante; celui des demandes d'emploi et celui des chômeurs ont également progressé de façon toutefois plus sensible au début de 1965 qu'à la fin. Ainsi qu'il avait été prévu, c'est surtout en Allemagne et, dans une moindre mesure aux Pays-Bas, que de fortes pénuries de travailleurs ont persisté. Dans le premier de ces deux pays, le nombre des personnes sans emploi est tombé à un niveau extrêmement bas et, dans le second, bien qu'on constate une légère augmentation des chômeurs, l'écart entre les besoins et les ressources en main-d'oeuvre reste toujours très important. Au Luxembourg, la situation est caractérisée par le maintien du plein emploi.

C'est en Italie que l'accroissement des disponibilités de main-d'oeuvre a été le plus sensible, ce qui traduit les effets de la diminution du rythme d'expansion dans ce pays. En France, on a enregistré également une augmentation des demandes d'emploi et du chômage. En Belgique, aussi, le fléchissement de l'expansion a entraîné une légère tendance à la détente.

Dans sa deuxième partie, le rapport indique pour chaque Etat membre des perspectives d'évolution économique et d'emploi pour 1966; il contient certaines estimations prévisionnelles des besoins et des ressources en main-d'oeuvre. Celles-ci tiennent compte notamment de l'expansion de la production, des progrès de la production par salarié et des changements escomptés dans le volume et dans la structure de l'emploi salarié. En 1966, l'expansion économique pourrait légèrement s'accélérer dans la Communauté sans entraîner toutefois des modifications substantielles de la situation sur le marché de l'emploi. Celui-ci restera encore tendu, surtout en Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Dans ce dernier pays, une

légère atténuation des déséquilibres n'est cependant pas exclus. En France et en Italie, les progrès de la production pourraient s'accompagner, surtout au début de 1966, d'une amélioration de la productivité plutôt que d'une augmentation de l'emploi. Cependant, dans ces deux pays, le chômage diminuera probablement. Par contre, en Belgique, il pourrait marquer un léger accroissement.

La troisième partie du rapport souligne les problèmes de la main-d'oeuvre qui restent posés au six Etats. Dans la plupart d'entre eux, des déséquilibres importants subsistent entre les besoins et les ressources en main-d'oeuvre tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Ce fait souligne l'importance des problèmes d'emploi au regard du maintien d'une expansion équilibrée et renforce l'intérêt des mesures appliquées ou envisagées dans le but d'assurer une qualification appropriée et une utilisation optimale de l'ensemble des travailleurs disponibles. L'analyse de ces mesures fait ressortir, outre leur diversité, le souci de chacun des gouvernements de les insérer à leur juste place dans une politique économique et sociale cohérente. Le rapport contient enfin un certain nombre d'informations et de suggestions relatives à la collaboration communautaire, en particulier sur les points suivants: comparaison et harmonisation des données statistiques; orientation professionnelle; formation professionnelle; programme de développement économique à moyen terme.

#### LES DONNEES CHIFFREES LES PLUS SIGNIFICATIVES

Le nombre total des offres d'emploi non satisfaites dans la Communauté s'est élevé aux mois de référence (fin avril et fin octobre 1965) à près de 830.000 unités, dépassant le record atteint l'année précédente aux mêmes dates (environ 800.000 unités).

Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites et celui des chômeurs ont également eu tendance à augmenter, surtout au premier semestre. Au total, pour la Communauté, le nombre des chômeurs s'est accru d'une année à l'autre de près de 148.000 personnes à la fin d'avril, soit de 11,7%, et de 24.000 soit de 1,9% seulement, à la fin d'octobre 1965. Ces chiffres montrent le redressement opéré au cours du deuxième semestre 1965.

En Allemagne, l'expansion de la demande a été jusqu'en automne si dynamique que les tensions déjà très vives sur le marché de l'emploi se sont encore aggravées. A la fin septembre 1965, le nombre des chômeurs (85.000) était inférieur de 15.000 à celui qui avait été enregistré un an plus tôt. Le taux du chômage n'était plus alors que de 0,4% par rapport à la population active dépendante. En même temps, le nombre des emplois vacants s'est élevé à 700.000, atteignant ainsi un niveau record pour cette période de l'année.

En raison du fléchissement escompté de l'expansion, les problèmes de main-d'oeuvre pourraient perdre globalement un peu de leur activité en 1966. Cependant, d'après certains indices, les tensions sur le marché de l'emploi pourraient persister en général et même se renforcer dans certaines branches par rapport à 1965. La progression plus faible du nombre des salariés justifie, entre autres éléments, pareille hypothèse.

Aux Pays-Bas, le nombre des chômeurs qui a été en moyenne annuelle de 30.200 en 1964 et de 34.800 en 1965 pourrait encore augmenter en 1966. Le taux du chômage (nombre des chômeurs par rapport à la population active) pourrait se situer aux alentours de 1 % en 1966, contre 0,9 % en 1965 et 0,8 % en 1964. Dans

l'ensemble, compte tenu de divers facteurs, l'augmentation de l'emploi salarié escomptée pour 1966 pourrait être de l'ordre de 65.000 travailleurs contre 68.000 environ en 1965.

Au Luxembourg, les perspectives d'évolution de l'activité industrielle, notamment dans la sidérurgie, ne laissent entrevoir aucune modification appréciable de la situation sur le marché de l'emploi. Le plein emploi est pratiquement assuré depuis plusieurs années. La proportion de la main-d'oeuvre étrangère par rapport à la population salariée totale atteint maintenant 30 %.

En Belgique, le nombre des chômeurs complets contrôlés qui s'est accru de 1964 à 1965 mais dans une mesure limitée (environ de 6.000 unités) pourrait maintenir une tendance légèrement croissante en 1966. L'emploi salarié qui s'est accru en 1965 de 30.000 personnes environ pourrait s'accroître encore de 28.000 personnes environ en 1966. Les facteurs les plus importants de cet accroissement seront constitués par le transfert de travailleurs non salariés à la catégorie des salariés et éventuellement l'élévation du taux d'activité des femmes.

En France, comme il est normal en période de reprise conjoncturelle, l'expansion résultera sans doute d'abord des progrès de la productivité. L'accroissement de l'activité pourrait en revanche être plus modéré: dans l'immédiat, allongement de la durée du travail et seulement plus tard dans l'année progression de nouveau sensible des effectifs occupés. Le total des salariés pourrait augmenter en 1966 d'environ 0,5 %, soit de 70.000 personnes, l'évolution par secteur étant assez différenciée. L'émigration rurale porterait encore sur près de 100.000 personnes. Au total, l'augmentation de la main-d'oeuvre salariée dans les secteurs non agricoles pourrait atteindre 180.000 personnes, soit 1,4 %.

En Italie, le volume total de l'emploi ne devrait guère se modifier en 1966 par rapport à 1965. Il se pourrait qu'à la faveur de la reprise d'activité, le nombre des chômeurs fléchisse quelque peu, cette estimation étant toutefois incertaine.

D'après une évaluation récente, les disponibilités de main-d'oeuvre italienne susceptible d'être employée en 1966 dans les Etats membres de la Communauté s'élèvent à 200.000 unités au total, se répartissant ainsi:

		dont: ouvriers qualifiés et spécialisés
- agriculture	11.000	2.000
- production et transformation des métaux	20.000	10.000
- construction	60.000	25.000
- autres métiers de l'industrie et des transports	23.000	14.000
- commerce	4.000	2.000
- services	2.000	1.300
- main-d'oeuvre banale	86.000	
	200.000	54.300
	=====	=====